

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 09 AVRIL 2019

Date d'envoi de la convocation : 02 avril 2019

L'An deux mille dix-neuf et le 09 du mois d'avril (09.04.2019) à 09 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 2 avril 2019, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 9

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 4

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président) a donné pouvoir à Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente)
M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président) a donné pouvoir à M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président)
M. QUATRE Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire)

EXCUSÉS : 5

M. CALAFAT Alexis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance **Mme DEBIAIS Francine**

DELIBERATION N°04/2019-05
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019
DU BUDGET PRINCIPAL M14 DU SYNDICAT MIXTE
TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
 Vu les débats qui se sont tenus lors la commission Administrative et Finances réunie le 22 mars 2019 ;
 Vu la délibération n°03/2019-02 du Conseil syndical du 25 mars 2019 actant le débat d'orientation budgétaire 2019 ;
 Vu la délibération n°04/2019-04 du Conseil syndical du 09 avril 2019 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 sur le BP 2019 ;
 Vu la note de présentation brève et synthétique annexée à la présente délibération et à la maquette budgétaire jointe, retraçant les informations financières essentielles du budget Primitif 2019 du budget principal M14 ;

Le budget principal est conforme aux orientations budgétaires données lors de la réunion du Conseil Syndical du 25 mars 2019. Il permet d'organiser et de suivre l'ensemble des dépenses générales du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique.

Pour l'exercice 2019, le budget primitif de ce budget principal s'élève à **493 337.39 euros** et se décompose de la façon suivante :

Section de fonctionnement

• **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement sont d'un montant de **439 832 euros** et se répartissent ainsi :

Types de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	86 130,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	326 730,00
	65	Autres charges de gestion courante	1 506,00
	67	Charges exceptionnelles	250,00
	022	Dépenses imprévues	20 000,00
Total des dépenses réelles			434 616,00
Dépenses d'ordre	042	Dotations aux amortissements	5 216,00
Total des dépenses d'ordre			5 216,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			439 832,00

- **Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **439 832 euros** et se répartissent de la façon suivante :

Types de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros
Recettes réelles	70	Produits des services, domaine et vente	15 000,00
	74	Dotations, subventions et participations	320 332,00
	75	Autres produits de gestion courante	947,00
Total des recettes réelles			336 279,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	103 553,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			439 832,00

Section d'investissement

- **Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement sont d'un montant de **53 505,89 euros** et se répartissent ainsi :

Types de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros
Dépenses réelles	20	Immobilisations incorporelles	35 000,00
	21	Immobilisations corporelles	13 925,39
	27	Autres immobilisations financières	4 580,00
Total des dépenses réelles			53 505,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			53 505,39

- **Recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement s'élèvent à **53 505,39 euros** et se répartissent de la façon suivante :

Types de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros
	10	Dotations, fonds divers et réserves	5 156,02
Total des recettes réelles			5156,02
Recettes d'ordre	040	Dotations aux amortiss	5 216,00
Total des recettes d'ordre			5216,00

001	Solde d'exécution positif reporté	43 133,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		53 505,39

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif du budget principal M14 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique pour l'exercice 2019, figurant dans la maquette budgétaire ci-jointe ;
- **APPROUVE** le montant des participations à appeler auprès des membres du Syndicat au titre de l'exercice 2019, telles que présentées en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

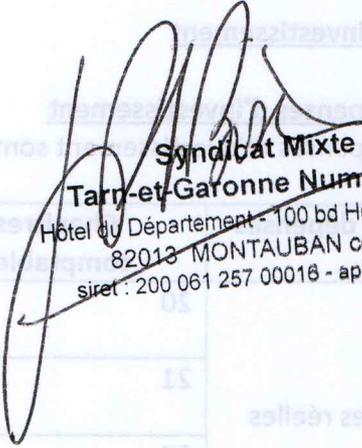
Certifié exécutoire par le Président
compte-tenu de l'envoi en préfecture le
et de la publication le

12 AVR. 2019

16 AVR. 2019

Fait à Montauban, le 10 avril 2019

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS


Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z

Type de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros
Dépenses réelles	21	immobilisations corporelles	13 925,39
	22	Autres immobilisations financières	4 280,00
	23	immobilisations incorporelles	13 925,39
	24	immobilisations financières	32 000,00
Total des dépenses réelles			53 505,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			53 505,39

Type de dépenses	Chapitres comptables	Intitulé	Proposition de vote en euros
Recettes d'ordre	040	Dotations aux amortissements	2 216,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 126,02
Total des recettes réelles			8126,02
Total des recettes d'ordre			2 216,00

AR PREFECTURE

032-200061257-20190409-04201905B-BF
Regu le 12/04/2019**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 04/2019-05 du 09 avril 2019****PARTICIPATION DES MEMBRES AU BUDGET PRINCIPAL 2019
DU SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE**

Membres	Participation 2019 en euros
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	5 857
Communauté de Communes des Deux Rives	11 005
Communauté de Communes Terres des Confluences	23 949
Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	4 462
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	11 861
Communauté de Communes Pays de Serres en Quercy	5 040
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	23 629
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron	12 707
Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	6 442
Commune de Reyniès	507
Commune de Lacourt Saint Pierre	663
Commune d'Escatalens	655
Total EPCI et communes	106 777
Département	213 555
TOTAL participation des membres sur le budget principal 2019	320 332

